PROGRAMME DE FORMATION - COMMENT RENDRE OPÉRATIONNELS VOS ÉQUIPES DE CHANTIER ?

1. Organisme de formation

Dénomination	TRIOMPHE
Forme juridique	SAS
Adresse	6 avenue Eugène Godin, 77000 Melun
SIRET	98778152300012
Code NAF	8559B - Autres enseignements
Déclaration d'activité	11770918077 auprès du préfet de région d'Île-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.
Représentant légal	Yacine HADJ HAMOU, Co gérant
Contact	contact@triomphe.cloud - 06 23 48 37 84
Site internet	https://triompheacademie.com

2. Intitulé et public

Intitulé	Comment rendre opérationnels vos équipes de chantier ?
Public visé	Conducteurs de travaux, futurs conducteurs de travaux en reconversion professionnelle, métreurs, projeteurs, économistes de la construction, maîtres d'œuvre
Prérequis	Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation.
Effectif	1 à 15 participants par session
Délai d'accès	3 semaines entre la validation de l'inscription et l'entrée en formation. Pour un stagiaire finançant sa formation à titre individuel : 14 jours minimum, délai légal de rétractation de 10 jours inclus.

3. Objectifs opérationnels et critères d'évaluation

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

Ref.	Objectif opérationnel	Critère de réussite
O1	Analyser les pièces d'un dossier de consultation (RC, AE, CCAP, CCTP, DPGF) et en extraire les points de vigilance	Identifier les pièces prioritaires et 3 points de vigilance pertinents lors du cas pratique final ; au moins 7/10 au test intermédiaire 1
O2	Préparer un chantier : planning, chemin critique, installation de chantier et méthodes	Proposer un phasage cohérent et identifier le chemin critique au cas pratique ; au moins 7/10 au test intermédiaire 2
O3	Calculer un prix de vente à partir des déboursés secs et analyser un devis	Calcul exact du prix de vente à partir du déboursé sec et du coefficient de vente ; au moins 7/10 au test intermédiaire 3

Ref.	Objectif opérationnel	Critère de réussite
O4	Appliquer les exigences de la RE 2020, de l'isolation, du chauffage et de la NF C 15-100	Au moins 7/10 au test intermédiaire 4 et 3 bonnes réponses sur 4 aux questions correspondantes du test final
O5	Sécuriser les étapes juridiques : réception, assurances, normes PMR/ERP, urbanisme	Lister les documents de réception et les garanties au cas pratique ; au moins 7/10 au test intermédiaire 5

Seuil de validation : 21/30 au test final (QCM sur 20 + cas pratique sur 10), soit 70 %, conformément au barème de la grille d'acquisition des compétences.

4. Contenu de la formation

Jour 1 - Dossier de consultation des entreprises (7 h) - 09h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

- Accueil, présentation des objectifs, du déroulé et des modalités d'évaluation
- Test de positionnement d'entrée
- Les acteurs et le déroulé d'une opération de construction
- Composition d'un DCE : RC, AE, CCAP, CCTP, DPGF / BPU, plans

Jour 2 - Lecture des pièces marchés (7 h) - 09h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

- CCAP : délais, pénalités, modalités de paiement, retenue de garantie
- CCTP et ordre de priorité des pièces
- Exercice 1 - analyse d'un DCE réel

Jour 3 - L'achat et la gestion des sous-traitants (7 h) - 09h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

- Cadre de la sous-traitance (loi du 31 décembre 1975), acceptation et agrément, DC4
- Consultation, comparatif d'offres, écarts de périmètre
- Exercice 2 - comparatif de trois offres de sous-traitance
- Test intermédiaire 1

Jour 4 - Planification (7 h) - 09h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

- Planning Gantt et PERT, chemin critique, marges
- Planning tous corps d'état
- Exercice 3 - planning d'une opération de logements

Jour 5 - Modes constructifs, rotation de voiles et grue (7 h) - 09h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

- Modes constructifs : voiles banchés, prédalles, préfabrication
- Cycle de rotation des banches
- Dimensionnement de la grue : courbe de charge, couverture, plan d'installation de chantier

Jour 6 - Études d'exécution et méthodes (7 h) - 09h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

- Plans d'exécution, synthèse, mission VISA
- PPSPS et notes méthodes
- Exercice 4 - préparation de chantier
- Test intermédiaire 2

Jour 7 - Acteurs et analyse des devis (7 h) - 09h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

- Les métiers et acteurs d'une opération de rénovation : MOA, MOE, BET, bureau de contrôle, SPS, OPC
- Analyse des devis : périmètre, quantités, hypothèses

Jour 8 - Déboursés secs et coefficient de vente (7 h) - 09h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

- Main-d'œuvre chargée, matériaux, matériel
- Frais de chantier, frais généraux, aléas, bénéfice
- Coefficient de vente et prix de vente

Jour 9 - Étude de cas financière (7 h) - 09h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

- Exercice 5 - chiffrage d'un lot à partir des déboursés secs
- Test intermédiaire 3

Jour 10 - RE 2020 et isolation thermique (7 h) - 09h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

- Indicateurs de la RE 2020 : Bbio, Cep, Ic construction, Ic énergie, DH
- Isolation thermique : résistance R, conductivité λ, ponts thermiques, ITE et ITI

Jour 11 - Chauffage et électricité (7 h) - 09h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

- Systèmes de chauffage : pompes à chaleur, chaudières, ventilation
- Électricité : norme NF C 15-100, protections différentielles, volumes, GTL

Jour 12 - Étude de cas développement durable (7 h) - 09h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

- Exercice 6 - arbitrages techniques et énergétiques d'un projet
- Test intermédiaire 4

Jour 13 - Réception, assurances, PMR et ERP (6 h) - 09h00 - 12h00 / 13h00 - 16h00

- Réception de chantier : OPR, réserves, procès-verbal
- Assurances : dommages-ouvrage, décennale, biennale, parfait achèvement
- Normes PMR et ERP

Jour 14 - Urbanisme et évaluation des acquis (6 h) - 09h00 - 12h00 / 13h00 - 16h00

- Urbanisme : permis de construire, déclaration préalable, délais, affichage, recours
- Test intermédiaire 5
- Test final - évaluation des acquis (QCM et cas pratique)
- Bilan à chaud, questionnaire de satisfaction et clôture

5. Durée, rythme et horaires

Durée totale	96 heures (14 jours)
Répartition	Jours 1 à 12 : 7 h chacun - Jours 13 et 14 : 6 h chacun
Horaires - jours 1 à 12	09h00 - 12h30 et 13h30 - 17h00
Horaires - jours 13 et 14	09h00 - 12h00 et 13h00 - 16h00
Jours d'ouverture	Du lundi au vendredi, selon le calendrier de la session convenu avec le client

> **Durée de référence**
>
> La durée de 96 heures correspond à la somme des séquences du déroulé pédagogique détaillé : 7 h + 7 h +

7 h + 7 h + 7 h + 7 h + 7 h + 7 h + 7 h + 7 h + 7 h + 7 h + 6 h + 6 h. Elle figure à l'identique sur la convention ou le contrat de formation, le relevé d'assiduité, l'attestation de fin de formation et le certificat de réalisation.

6. Modalités pédagogiques et techniques

Modalité	Formation en présentiel
Lieu	6 avenue Eugène Godin, 77000 Melun, ou dans les locaux de l'entreprise cliente (intra)
Intervenant	Yacine HADJ HAMOU, ingénieur ESTP et architecte, compétences techniques et pratiques en construction et développement durable
Moyens techniques	Salle de formation équipée (vidéoprojecteur, tableau, connexion wifi) ; ordinateur portable du stagiaire recommandé pour les exercices
Moyens pédagogiques	Apports théoriques, études de cas réelles (DCE, devis, plannings), exercices d'application corrigés individuellement, livret de formation et ressources e-learning remis en début de formation
Assistance technique	Assistance assurée par l'équipe TRIOMPHE à contact@triomphe.cloud ou au 06 23 48 37 84, réponse sous 24 heures ouvrées pendant toute la durée du parcours
Assistance pédagogique	Accompagnement individuel pendant les séquences par le formateur et possibilité de sollicitation par courriel entre les journées
Suivi de l'assiduité	Feuille d'émargement par demi-journée, signée par le stagiaire et le formateur

7. Modalités d'évaluation et de validation

- Test de positionnement d'entrée le premier jour (auto-évaluation et QCM), pour situer le niveau et ajuster le parcours
- Évaluations formatives : 5 tests intermédiaires (un par bloc de modules) et 6 exercices d'application corrigés
- Test final le dernier jour, portant sur les cinq objectifs : QCM, cas pratique et auto-évaluation de fin de formation
- Grille d'acquisition des compétences renseignée par le formateur
- Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature, la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis (article L.6353-1 du Code du travail)
- Certificat de réalisation remis à l'issue de l'action

La formation ne prépare à aucune certification enregistrée au Répertoire national des certifications professionnelles ni au Répertoire spécifique.

8. Tarif

Tarif par stagiaire	3 360 EUR par stagiaire
Tarifs par module	Modules seuls : Optimisation d'un projet 1 500 EUR - Gestion financière 1 100 EUR - Développement durable 900 EUR - Juridique et réglementaire 700 EUR
TVA	TVA non applicable, article 261-4-4° a du Code général des impôts
Modalités de règlement	Selon les conditions générales de vente et la convention ou le contrat de formation ; paiement échelonné possible

Financements	Financement personnel, prise en charge par l'employeur dans le cadre du plan de développement des compétences, prise en charge par l'opérateur de compétences (OPCO) selon ses critères

9. Accessibilité et situation de handicap

Référent handicap	Nom du référent handicap : Meriem HARCHAOUI - contact@triomphe.cloud
Démarche	Un échange est proposé dès l'inscription à toute personne signalant un besoin d'aménagement, afin d'évaluer la faisabilité et de définir les adaptations.
Adaptations possibles	Supports adaptés, temps majoré lors des évaluations, horaires aménagés, séquences fractionnées, accessibilité des locaux à vérifier avec le référent
Relais mobilisés	Agefiph, Ressource Handicap Formation d'Île-de-France

10. Réclamations

Toute réclamation peut être adressée à contact@triomphe.cloud ou par courrier au siège. Un accusé de réception est transmis sous 48 heures et une réponse écrite sous 8 jours ouvrés au maximum. La procédure de gestion des réclamations est remise avec le livret d'accueil.

11. Indicateurs de résultats - année 2025

Indicateur	Résultat 2025
Stagiaires formés	0
Heures de formation suivies	0
Taux de satisfaction des bénéficiaires	Sans objet (aucune session)
Satisfaction moyenne	Sans objet (aucune session)
Taux de réussite (objectifs atteints)	Sans objet (aucune session)
Note moyenne à l'entrée (test de positionnement)	Sans objet (aucune session)
Note moyenne à la sortie (test final)	Sans objet (aucune session)
Progression moyenne	Sans objet (aucune session)
Taux d'abandon ou d'interruption	Sans objet (aucune session)
Taux d'obtention de la certification	Non applicable

Aucune session réalisée en 2025. Les indicateurs seront publiés après la première session et mis à jour annuellement.